

TRIATHLON DU COLOSSE

St ANDRE



SWIM 1.5 Km



BIKE 40 Km



RUN 10 Km

COMBINE du COLOSSE 2024

TRIATHLON/DUATHLON

Distance M

Organisé par le TCSA

Le dimanche 05 Mai 2024

Parc du COLOSSE de 8h à 12h



COMBINE du COLOSSE 2024
Dimanche 05 mai 2024 de 8h à 12h
SAINT ANDRE, Parc du Colosse

La manifestation est assurée en responsabilité civile auprès de la Fédération Française de Triathlon.

Distances des courses:

COMBINE départ 8h	CATEGORIES	FORMAT	NATATION C.A.P	VELO	COURSE à PIED
TRIATHLON	JUNIORS/SENIORS/VETERANS	M	5km CAP	40 km	10 km
DUATHLON			1500m NAT		

REGLEMENT:

Article 1 : Inscriptions.

La course est ouverte aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) et aux non-licenciés. Les licenciés devront présenter leur licence F.F.TRI.

Les non-licenciés devront présenter une pièce d'identité. Ils peuvent s'inscrire sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Triathlon en compétition et doivent souscrire (le jour de l'épreuve) une licence journée auprès de la F.F.TRI les couvrant pour la durée de l'épreuve.

La clôture des inscriptions est fixée au VENDREDI 03 Mai 2024 à 12h00.

Article 2 : les TARIFS

➤ **COMBINE TRIATHLON / DUATHLON :**

- De Juniors à Vétérans Hommes et dames : 25 € licenciés ; 55 € non licenciés.

INSCRIPTIONS: Avant le vendredi 03 mai 2024 à 12h.

-Sur le site : <http://www.sportpro.re/>

-Par E-mail : contact@sportpro.re

Contacts renseignements:

Sully MARDAMA : 0692.29.59.77 sully.mardama@gmail.com

Philippe GISBERT : legisb@yahoo.fr

Article 3 : Remise des dossards

La remise des dossards se fera dimanche 05 mai 2024 à partir de 6h sur le site du Colosse.

Jusqu'à 7h30 pour le Combiné pour un départ à 8h

Article 4 : Réglementation, sanctions

Les sanctions interviendront après toutes effractions à la réglementation générale de la FFTRI (en cas de doute, contacter la Ligue Réunionnaise de Triathlon au 02 62 21 19 95.).

Le « drafting » est strictement interdit (sous peine de pénalité).

En cas de carton noir, l'athlète sera sanctionné d'un « stop & go » matérialisé à la sortie du parc à vélo, à l'issue de la partie vélo.

Le ravitaillement personnalisé est interdit (sous peine de disqualification).

Les arbitres de course seront chargés d'appliquer le règlement de l'organisation ainsi que le cahier des charges de la F.F.TRI.

Article 5 : Médecin de course

Le médecin de la course pourra à tout moment arrêter un concurrent si des signes anormaux de fatigue se révélaient. Il est seul juge en la matière, et sa décision ne peut être contestée.

Programme de la journée

06h : accueil des athlètes – élargement – remise des dossards.

07h30 : clôture des élargements du Combiné

07h45 : briefing DUATHLON et fermeture du parc.

08h00 : Départ TRIATHLON / DUATHLON distance M

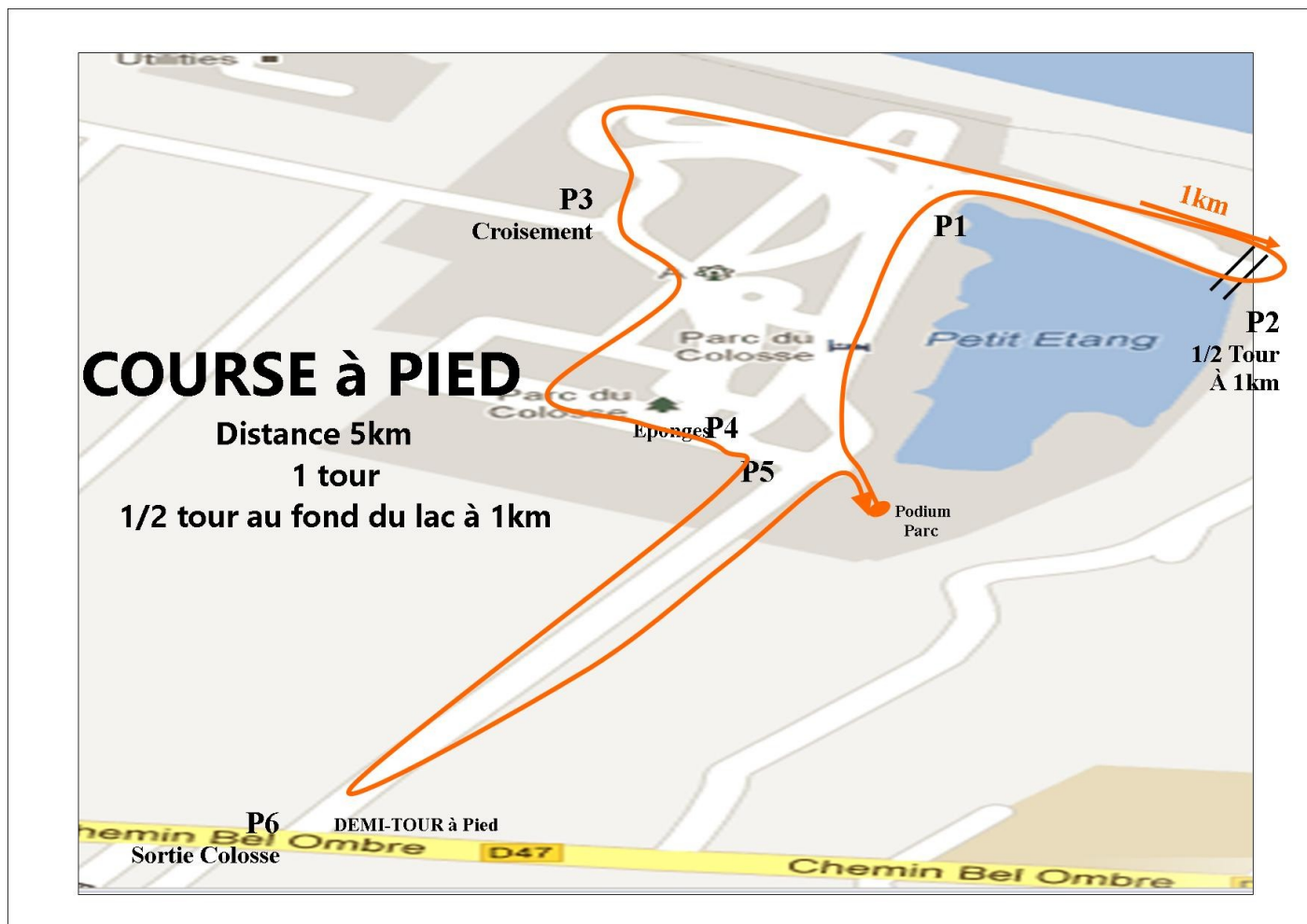
10h00 : Arrivée du 1^{er}

11h30: Arrivée de tous les coureurs

12h30 : Remise des récompenses

13h00 : Clôture de la manifestation

PARCOURS Course à pied 1- DUATHLON M 5km



Les Duathlètes effectuent 1 tour de 2.5km sur la 1^{ère} course.

Les courses sont effectuées dans l'enceinte du colosse en empruntant le rond-point et l'allée béton qui rejoint l'entrée du parc.

Sécurité:

8 signaleurs en chasuble seront présents le long du parcours pour garantir la sécurité, le ravitaillement et l'aiguillage des coureurs.

PARCOURS NATATION TRIATHLON M 1500m



Les triathlètes effectuent 3 boucles de 500 m matérialisés par des bouées pour une distance totale de 1500 mètres

Sécurité:

6 Kayakistes et 2 MNS seront présents pour assurer la sécurité des sportifs

PARCOURS VELO TRIATHLON M 40km



Positionnement des signaleurs :

- 2 au rond-point du colosse
- 3 à la sortie du parc du colosse
- 2 au chemin Lagourgue
- 2 au chemin Lefaguyes
- 2 au carrefour chemin des limites
- 3 au demi-tour chemin patelin

ITINERAIRE :

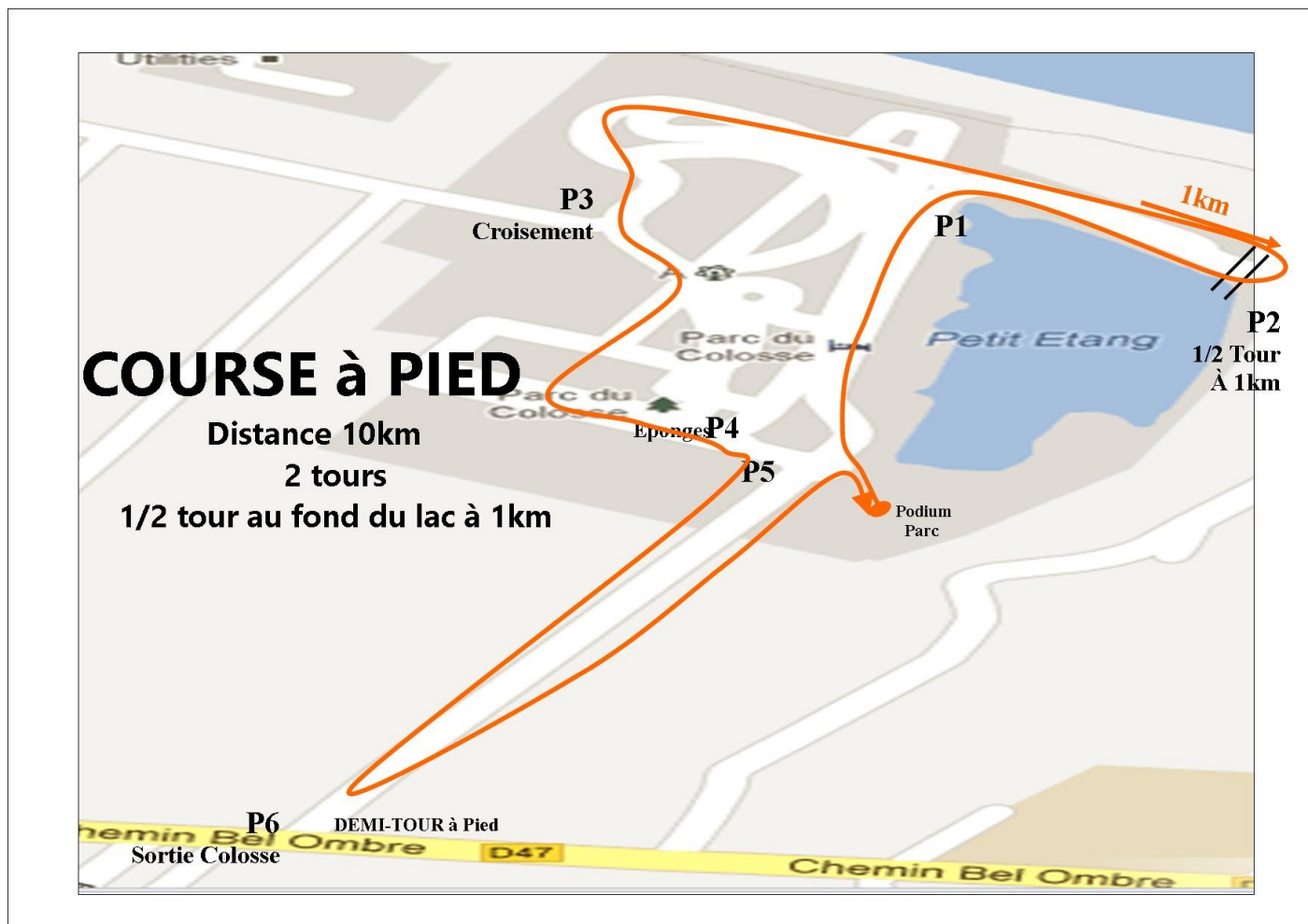
Boucle de 20km à faire deux fois soit 40km

- Départ du parc à vélo jusqu'à la sortie
- A gauche à la sortie du parc RD47
- Direction Champ Borne par le "Chemin Colosse".
- Tout droit vers le chemin "grand canal" puis vers le "Chemin Patelin".
- Demi-tour croisement de Ravine Creuse et retour idem jusqu'au parc du Colosse.
- Arriver à l'intersection RD47/Entrée du parc du Colosse.
- Faire demi-tour au niveau du rond-point du Colosse et effectuer un deuxième tour

Sécurité:

16 signaleurs + 6 policiers municipaux seront présents sur la route pour assurer la sécurité des coureurs.

PARCOURS COURSE à PIED – TRIATHLON / DUATHLON M 10km



Les Triathlètes effectuent 2 tours de 5km sur la course à pied.

Les courses sont effectuées dans l'enceinte du colosse en empruntant le rond-point et l'allée béton qui rejoint l'entrée du parc. Le 1/2 tour se fait au fond du lac.

Sécurité:

8 signaleurs en chasuble seront présents le long du parcours pour garantir la sécurité, le ravitaillement et l'aiguillage des coureurs.